

### 1.3.2. HABITAT DE VALLÉE

Trois vallées principales traversent et découpent le territoire d'étude. La vallée de la Boutonne est la vallée majeure qui traverse le territoire suivant un axe est/ouest. De nombreux bourgs s'y sont installés notamment ceux de Chef-Boutonne et de Brioux-sur-Boutonne visibles au sud de l'aire d'étude. Les rivières de la Belle et de la Béronne sont deux affluents de la Boutonne. Elles suivent quant à elles un axe nord/sud. La ville historique de Melle est implantée dans la vallée de la Béronne et s'étale sur le plateau alentour au nord de l'aire d'étude. De nombreux bourgs sont implantés dans ces vallées et les vallons proches, on en décompte 19 au sein de l'aire d'étude rapprochée.

#### > La perception des silhouettes de bourgs :

Depuis les plateaux, les perceptions sont ouvertes et dégagées sur les vallées. Depuis ces points hauts, des vues simultanées entre les bourgs et le projet sont possibles. Néanmoins, peu de bourgs sont concernés par ces situations de covisibilité. En effet, la végétation est très présente au sein de ces vallées et constitue des masques visuels entre la silhouette du village et le VIP. De nombreux villages sont ainsi préservés. Seuls les bourgs de Saint-Martin-d'Entraigues, Paizay-le-Chapt, Verrines-sous-Celle et Chef-Boutonne font état d'une situation de covisibilité avec le VIP. Les sensibilités sont qualifiées de très faible à modérée.

#### > Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Le relief des vallées et versants, le foisonnement végétal (arbres émergeant des espaces privatifs, ripisylve, boisements, ...) et la trame bâtie des villes et villages empêchent les perceptions en direction du VIP. C'est le cas par exemple du village de Chef-Boutonne ou la végétation dense de la ripisylve de la Boutonne, le relief et la trame bâtie ferment toute vue sur le VIP. La sensibilité est nulle.

#### > Les cœurs de bourgs :

La faible densité du bâti des bourgs peut offrir des fenêtres visuelles en direction du VIP pour les bourgs les plus proches de l'aire d'étude rapprochée comme les bourgs de Fontenille-St-Martin-d'Entraigues. Toutefois, les sensibilités attribuées sont peu notables, de très faible à faible. Le relief et la végétation qui émergent de ces vallées, réduisent de façon importante la fraction visible du VIP. Cependant, pour les centre-bourgs implantés dans les fonds de vallées, aucune perception n'est possible en direction du site d'implantation potentiel.

#### > Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les sensibilités les plus importantes sont observées pour les bourgs ayant des extensions urbaines qui se prolongent sur le plateau à proximité de l'aire d'étude immédiate comme c'est le cas à Melle. Ces secteurs habités bénéficient des vues plus ouvertes et dégagées qu'offrent les parcelles cultivées. Les sensibilités attribuées à ces franges varient de faible à modérée. Néanmoins, de manière générale, peu de bourgs sont concernés par ces situations.

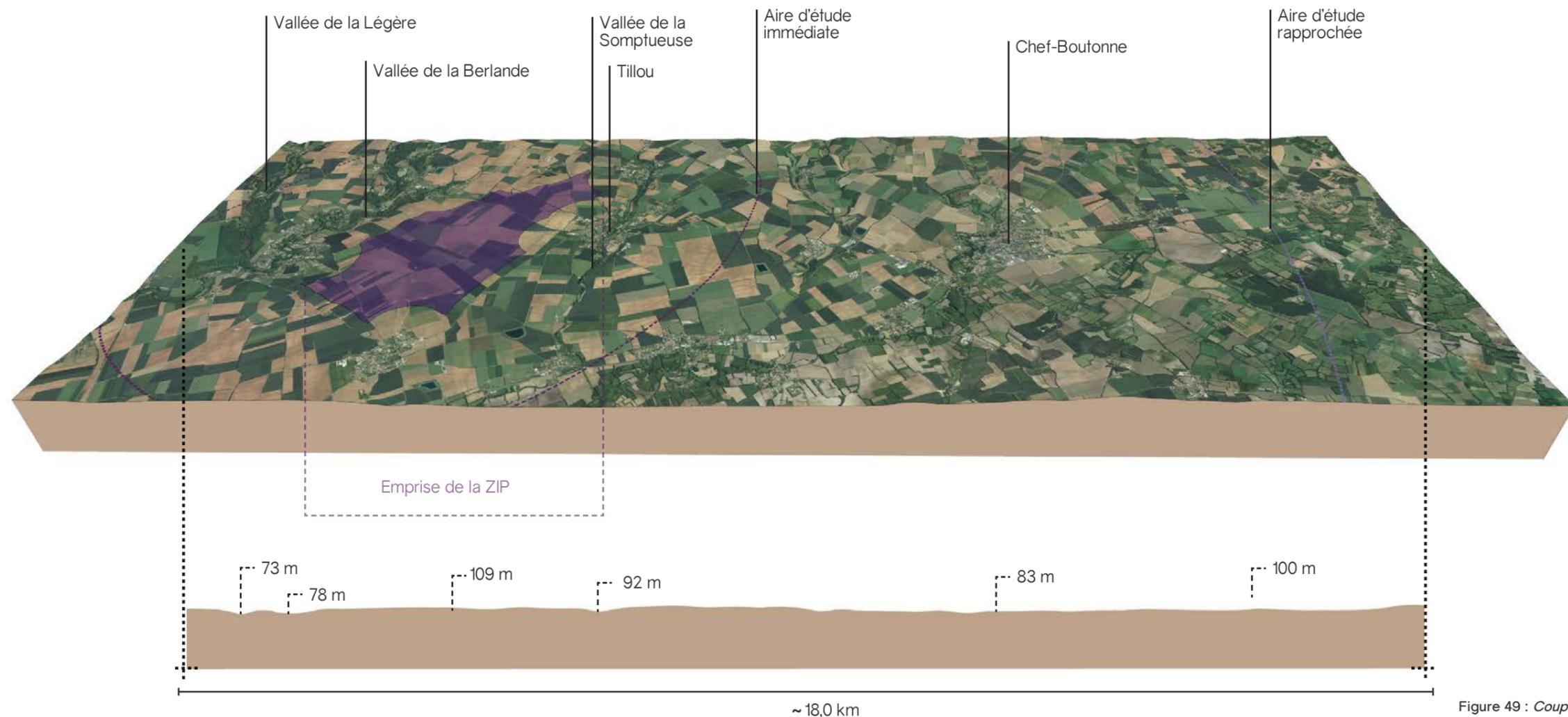


Figure 49 : Coupe de principe entre Chef-Boutonne et le site d'implantation potentiel

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
Melle	4,5	Vallée	Implanté dans la vallée de la Beronne et étalé sur le plateau autour	Partiellement en ZVI
Chef-Boutonne	4,9	Vallée	Implanté sur la vallée de la Boutonne	Partiellement en ZVI
Lussay	5,1	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Saint-Martin-d'Entraigues	4,3	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues	2,7	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Paizay-le-Chapt	7,3	Vallée	Implanté sur la vallée de la Bellesebonne	Partiellement en ZVI
Chérigné	2,3	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Juillé	5,0	Vallée	Implanté dans la vallée de Bellesebonne	En ZVI
Brioux-sur-Boutonne	2,1	Vallée	Implanté sur la vallée de la Boutonne et s'étale sur le plateau alentour	En ZVI
Villefollet	8	Vallée	Implanté dans la vallée de Bellesebonne	Partiellement en ZVI
Séigné	8,9	Vallée	Implanté dans la vallée de la Boutonne	En ZVI
Secondigné-sur-Belle	9,8	Vallée	Implanté dans la vallée de la Belle	En ZVI
Vernoux-sur-Boutonne	5,7	Vallée	Implanté à la confluence des vallées de la Boutonne et de la Béronne	En ZVI
Vilaine	5,3	Vallée	Implanté dans la vallée de la Béronne	En ZVI
Périgné	6,5	Vallée	Implanté dans la vallée de la Belle	Partiellement en ZVI
Montigné	7,3	Vallée	Implanté dans la vallée de la Belle	Partiellement en ZVI
Verrines-sous-Celles	8,4	Vallée	Implanté dans la vallée de la Belle	Partiellement en ZVI
Saint-Romans-lès-Melle	4,5	Vallée	Implanté dans la vallée de la Béronne	Partiellement en ZVI
Le Luc	7,8	Vallée	Implanté dans les vallons à proximité de la vallée de la Belle	Partiellement en ZVI

Figure 50 : Liste des habitats implantés dans les vallées de l'aire d'étude rapprochée



Photo 34 : Covisibilité entre la silhouette de bourg de Chef-Boutonne et le VIP depuis la RD740



Photo 35 : Perception de la silhouette de bourg de Saint-Martin-d'Entraigues en situation de covisibilité avec le VIP



Photo 36 : Situation de covisibilité entre la silhouette du bourg de Paizay-le-Chapt et le VIP



Photo 37 : Perception de la silhouette de bourg de Verrines-sous-Celles en situation de covisibilité avec le VIP



Photo 38 : Visibilité minime du VIP depuis le centre-bourg de Brioux-sur-Boutonne - VIP masqué par la trame végétale du village



Photo 39 : Depuis le rebord de plateau à proximité de Saint-Romans-lès-Melle le VIP est visible au-delà de la vallée de la Béronne

### 1.3.3. HABITAT DE PLATEAU

Les habitats de plateau sont nombreux et majoritairement situés à l'est et au sud de l'aire d'étude rapprochée. Les plateaux cultivés offrent de manière générale des vues ouvertes sur la campagne environnante, toutefois, dans cette grande catégorie d'implantation, des nuances peuvent être apportées. Sur le territoire d'étude on distingue ainsi :

- l'habitat situé en rebord de plateau pouvant alors bénéficier de vues relativement dégagées vers le site d'implantation potentiel.
- l'habitat situé sur les plateaux ondulés où les perceptions visuelles lointaines peuvent être limitées par le micro-relief et/ou le maillage bocager (cf. chapitre sur les unités paysagères)
- l'habitat niché dans les replis du plateau ondulé où les perceptions visuelles lointaines sont alors très limitées voir impossibles du fait du relief.

Les villes, villages et hameaux présentent le plus souvent une structure bâtie compacte et ne s'étalent que très légèrement sur les pourtours de la ville excepté pour certaines communes comme Maisonnay étalée le long de la RD 948.

#### > La perception des silhouettes de bourgs :

Dans ces paysages de plateaux agricoles bocagers, les villages sont peu identifiables, à l'exception de ceux possédant de hauts clochers ou une implantation topographique particulière. En effet, les ondulations du relief (modification de l'angle de vision), le maillage bocager et les boisements constituent autant d'écrans visuels qui limitent les perceptions simultanées du bourg et du VIP. L'orientation des axes routiers et la distance d'éloignement contribuent également à réduire les situations de covisibilité avec les silhouettes bâties. En revanche, lorsque les ondulations de la plaine offrent de la hauteur et que la trame végétale se clairsème, la silhouette des villes et villages se dessine et peut se superposer à celle du VIP

#### > Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

En raison du relief tabulaire du plateau, de la présence d'une trame bocagère dense, de la végétation privée des villages et de la trame bâtie, les perceptions en direction de la ZIP depuis les entrées de bourg sont fermées. Le VIP n'est pas visible et les sensibilités sont nulles.

#### > Les cœurs de bourgs :

Globalement, bien que le tissu bâti soit lâche, il n'y a pas ou peu de fenêtres visuelles qui permettent d'observer le VIP depuis les centre-bourgs. Si la ZIP peut être visible, alors la distance d'éloignement en réduit son incidence, c'est pourquoi les sensibilités ont été qualifiées de très faible à modérée.

#### > Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Ces franges de bourgs sont les secteurs habités les plus sensibles au vu de l'ouverture visuelle que permet le relief de ces plateaux. Bien que de nombreux parcs soient déjà perceptibles depuis les franges de bourgs d'habitat de plateau, le VIP de la ferme éolienne des Genêts vient renforcer le vocabulaire éolien dans ce paysage. À noter qu'au plus proche de l'aire d'étude immédiate, les sensibilités augmentent. C'est par exemple le cas sur la sortie du bourg d'Alloinay à l'est de l'aire d'étude. En raison de la proximité du VIP et de l'ouverture visuelle du paysage de plateau cultivé, la sensibilité est modérée.

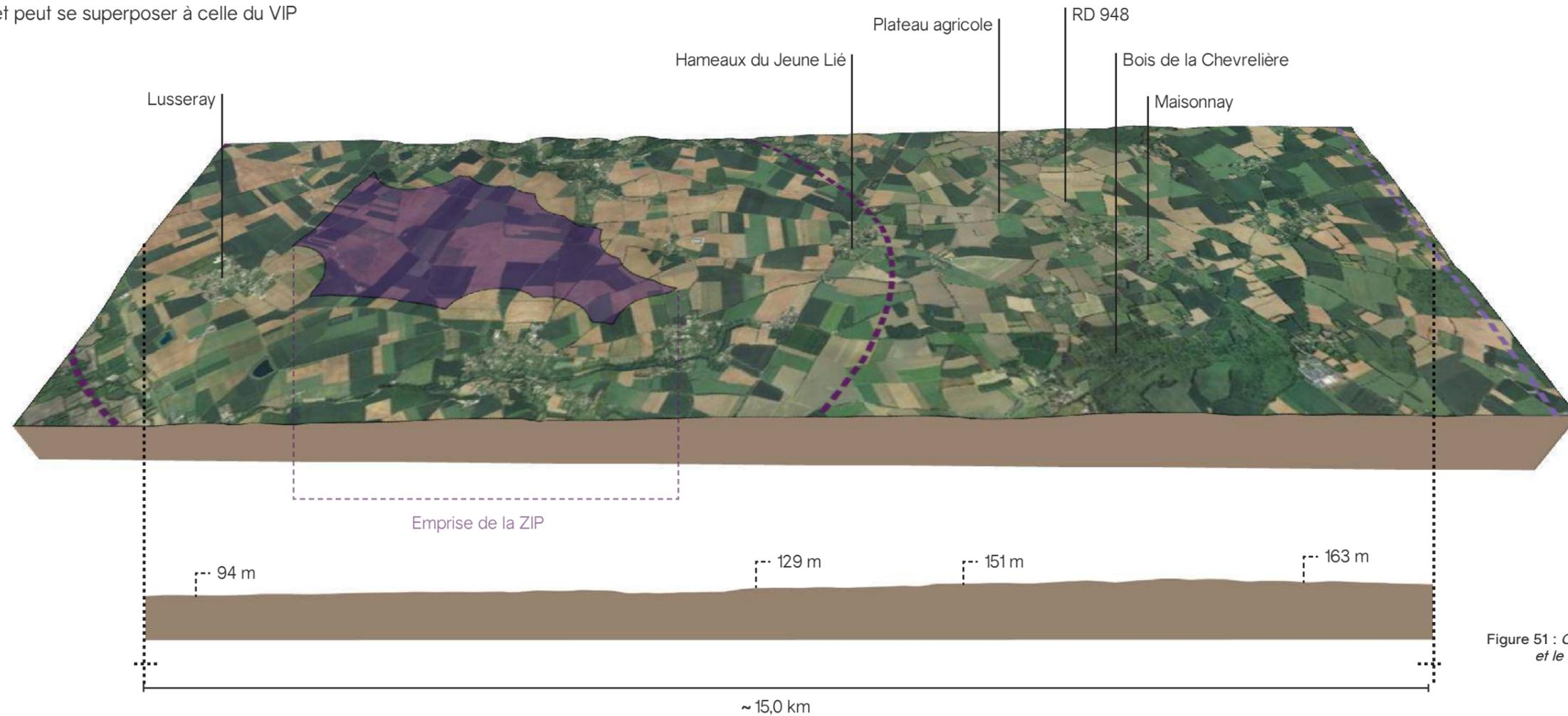


Figure 51 : Coupe de principe entre Maisonnay et le site d'implantation potentiel

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
Le Coudray	10,1	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Pouffonds	3,6	Plateau	Implanté sur le rebord du plateau à proximité du ruisseau des Coudrières	Partiellement en ZVI
Chail	4,5	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Fontivillié	5,2	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Saint-Vincent-la-Châtre	8,2	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Châtenet	6,9	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Maisonnay	4,2	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Bois Roger	6,3	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Hors ZVI
Chaignepain	6,9	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Alloinay	3,4	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Loizé	5,8	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Mandegault	7,6	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Melleran	8,7	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Ardilleux	8,7	Plateau	Implanté dans un plateau agricole	En ZVI
Loubigné	8,8	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
La Bataille	7,5	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Crézières	7,5	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Semoussais	8,1	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Ré	8,4	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	Partiellement en ZVI
Asnières-en-Poitou	5,9	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Ensigné	9,1	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Maillé	10,2	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Saint-Médard	9,7	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI
Négressaube	6,9	Plateau	Implanté sur un plateau agricole	En ZVI

Figure 52 : Liste des habitats implantés sur les plateaux de l'aire d'étude rapprochée



Photo 40 : Covisibilité entre le bourg de Chail et le VIP depuis le nord du village



Photo 41 : Covisibilité indirecte entre la silhouette de bourg du village de Loizé (et son église ) et le VIP



Photo 42 : Depuis la sortie du bourg de Loizé, le VIP est filtré par la trame végétale ; cette trame végétale présente sur les plateaux minimise la prégnance du VIP depuis ces habitats



Photo 43 : Vue ouverte sur des parcelles cultivées depuis la sortie du bourg d'Alloinay en direction du VIP



Photo 44 : Le relief ondulé du plateau ouvre les vues en direction de la ZIP depuis l'entrée de bourg d'Alloinay



Photo 45 : VIP filtré par la haie bocagère présente en bordure de champs



Photo 46 : Vue ouverte sur des parcelles cultivées depuis la sortie du bourg de Fontivillié



FIGURE 53 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

### PROJET ÉOLIEN DES GENÈTS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

#### Zone de visibilité théorique (ZVI)

- Secteur hors ZVI
  - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

#### Gradient de la sensibilité paysagère

- |       |             |        |         |       |            |
|-------|-------------|--------|---------|-------|------------|
| Nulle | Très faible | Faible | Moderée | Forte | Très forte |
|       |             |        |         |       |            |

#### Nature de la sensibilité paysagère

- Perception depuis un secteur habité
- Covisibilité avec une silhouette de bourg

A noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

